



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

---

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 20 mars 2025**

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 20/03/2025

D/2025-005

Aujourd'hui, Jeudi 20 mars 2025, à 09 heures 36, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Delphine JAMET**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

*Mesdames DELNESTE, DELUC et JAMET et Messieurs BELPERRON et GIRARD*

Etaient en visioconférence :

*A titre de titulaire :*

*Mesdames FAHMY et SCHMITT*

Etaient excusés :

*Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DEMANGE, EL KHADIR, JUSTOME, KUHN et LE BOULANGER et Messieurs ARFEUILLE et FEYTOUT*



*SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC*

D-2025/005

**Approbation du tableau des effectifs,  
ouverture de poste et recours à du surcroît d'activité  
SIVU BORDEAUX – MERIGNAC  
Décision - Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le tableau des effectifs reprend les modifications intervenues ou à prévoir au cours de l'année (départs pour retraite/mutation/démission, disponibilités, avancement de grade, promotion sociale...). La modification de ce tableau des effectifs autorise également le recrutement de personnel sur les cadres d'emplois cités. A ce jour, si 116 postes sont budgétés, 108 sont pourvus. Cependant plusieurs stagiairisations et annonces de recrutement vont continuer à pourvoir les postes.

L'ensemble de ces modifications et créations doivent être intégrées dans les prévisions budgétaires du chapitre 012, Charges de personnel et frais assimilés.

**1. Modification**

Le poste de responsable adjoint méthode est aujourd'hui vacant. Or, le service méthode a pour vocation d'une part d'apporter la méthodologie aux autres services de l'exploitation pour optimiser leurs processus et, d'autre part, d'effectuer du contrôle de gestion.

Afin d'étoffer le deuxième volet du service, le profil recherché sera celui d'un contrôleur de gestion opérationnel à temps complet qui pourra être recruté sur les grades des catégories A et B des filières techniques et administratives. Sur cette version du tableau des effectifs, il est indiqué en ouverture du grade d'ingénieur et pourra donner lieu au recrutement d'un titulaire ou d'un contractuel le cas échéant.

Le contrôleur de gestion opérationnel aura pour mission d'analyser la performance financière (matières premières, projets...) et d'aider à la prise de décision. Il sera en lien direct avec les équipes opérationnelles pour délivrer des plans d'actions et anticiper les écarts.



## 2. Création

Le SIVU connaît depuis plusieurs années une transformation profonde de son activité, qui s'accéléra dans les années à venir.

Cette évolution est marquée par plusieurs tendances majeures :

- Croissance des volumes servis, nécessitant une transition vers un modèle semi-industriel pour maintenir efficacité et qualité.
- Diversification des activités, avec l'introduction de nouvelles gammes de produits (fruits frais, goûters, cuisiné SIVU), complexifiant la gestion et l'organisation.
- Renforcement de la politique qualité, impliquant des approvisionnements saisonniers, locaux, biologiques et labellisés (SIQO), ce qui augmente les aléas et demande une gestion plus rigoureuse.
- Création de nouveaux métiers, en réponse aux objectifs stratégiques du SIVU, nécessitant un accompagnement et une coordination des actions en lien avec le développement durable.

Cela engendrera de nouvelles modifications importantes comme, par exemple : la construction d'un nouveau site bâtementaire, un progiciel de gestion intégré efficace, un rayonnement plus important pour être davantage attractif et palier aux besoins de recrutement, etc.

Dans ce contexte, la mise en place d'un poste dédié au pilotage des projets de transition écologique et sociale est essentielle pour structurer ces évolutions et garantir leur succès.

Ainsi à ces transformations nous incitent à proposer la création d'un poste à temps complet stratégique de catégorie A, filière administrative dédié à la coordination, à la recherche de financements et au développement durable qui peut être pourvu par un titulaire ou un contractuel le cas échéant.

## 3. Recours à du surcroît d'activité

Enfin, afin de procéder définitivement à la bascule en 100% inox des bacs de transport dans les satellites et ce malgré une organisation du travail qui est en cours de négociation pour être modifiée et optimisée, de nouveaux process appellent à un besoin supplémentaire de personnel. Il paraît plus pertinent d'autoriser le recours à du personnel en surcroît d'activité à temps complet, à hauteur de 10 postes dès le 15 mai 2025 avec un échelonnement des recrutements, afin de pouvoir assurer un bilan vérifiant la stricte nécessité de pérenniser ces postes voire d'en créer des supplémentaires. Ce recours peut se faire par le recrutement de titulaires ou de contractuels le cas échéant.

Je vous propose donc d'approuver le tableau des effectifs récapitulant l'ensemble de ces modifications, créations et/ou suppressions,

## LE COMITE SYNDICAL

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'article 34 de la loi n° 84-83 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994, prévoyant que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant ;

**Adopte la délibération suivante :**

**Article 1 :**

Approuve les modifications, créations et/ou suppressions de postes présentées dans le rapport de la délibération et retranscrites dans le tableau des effectifs, conformément au document annexé à la présente.

**Article 2 :**

Décide l'inscription budgétaire liée à ces modifications, créations et/ou suppressions sur les articles budgétaires correspondant du chapitre 012.

**Article 3 :**

Autoriser Madame la Présidente à appliquer la présente délibération et à signer tout document afférent à cette affaire.

Voix pour : 7  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, le 20/03/2025

La Présidente,



Delphine JAMET

REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-033-2533 06187-20250320-D2025\_005-D

## SIVU BORDEAUX - MERIGNAC

## TABLEAU DES EFFECTIFS

Catégorie d'emplois	Nature	1er février 2025		1er avril 2025					
		Postes autorisés	Postes pourvus	Départ	Arrivée	Postes pourvus	Ouverture de poste	Postes vacants	Postes autorisés
Directeur Général des Services EPCI 40 000 à 80 000 habitants	emploi fonctionnel	1	1			1			1
<b>CATEGORIE A+</b>		<b>1</b>	<b>1</b>			<b>1</b>			<b>1</b>
<i>Administrateur territorial</i>		1	1			1			1
Administrateur hors classe	emploi permanent	1	1			1			1
<b>CATEGORIE A</b>		<b>8</b>	<b>8</b>			<b>8</b>	<b>1</b>		<b>9</b>
<i>Attaché territorial</i>		1	1			1	1		2
Attaché Principal	emploi permanent	1	1			1			1
Attaché	emploi permanent						1		1
<i>Ingénieur territorial</i>		5	5			5			5
Ingénieur principal	emploi permanent	1	1			1			1
Ingénieur	emploi permanent	4	4			4			4
<i>Diététicien territorial</i>		1	1			1			1
Diététicien de classe normale	emploi permanent	1	1			1			1
<i>Cadre de santé paramédical</i>		1	1			1			1
Cadre de santé	emploi permanent	1	1			1			1
<b>CATEGORIE B</b>		<b>15</b>	<b>12</b>		<b>1</b>	<b>13</b>		<b>2</b>	<b>15</b>
<i>Rédacteur territorial</i>		5	4			4		1	5
Rédacteur principal 1ère classe	emploi permanent	1	1			1			1
Rédacteur principal 2ème classe	emploi permanent	3	2			2		1	3
Rédacteur	emploi permanent	1	1			1			1
<i>Technicien territorial</i>		10	8		1	9		1	10
Technicien principal 1ère classe	emploi permanent	4	4			4			4
Technicien principal 2ème classe	emploi permanent	1	1			1			1
Technicien	emploi permanent	5	3		1	4		1	5
<b>CATEGORIE C</b>		<b>93</b>	<b>87</b>	<b>1</b>		<b>86</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>103</b>
<i>Adjoint administratif territorial</i>		5	5			5			5
Adjoint administratif principal 1ère classe	emploi permanent	3	3			3			3
Adjoint administratif principal 2ème classe	emploi permanent	1	1			1			1
Adjoint administratif	emploi permanent	1	1			1			1
<i>Agent de maîtrise territorial</i>		12	12			12			12
Agent de maîtrise principal	emploi permanent	7	7			7			7
Agent de maîtrise	emploi permanent	5	5			5			5
<i>Adjoint technique territorial</i>		76	70	1		69	10	7	86
Adjoint technique principal de 1ère classe	emploi permanent	18	18	1		17		1	18
Adjoint technique principal de 2ème classe	emploi permanent	15	15			15			15
Adjoint technique	emploi permanent	43	37			37		6	43
Adjoint technique	surcroît d'activité						10		10
<b>EFFECTIF TOTAL</b>		<b>117</b>	<b>108</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>108</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>128</b>